TORCY
SAÔNE-ET-LOIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D2024-093

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 23**
- **Présents : 12**
- **Votants : 17**

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MAY Abdelkrim –M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme SERVILLE Elfrida – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne– M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : Mme CANTIER Nadège à M. CHEVALIER Mickaël – Mme Marie-Thérèse MUNOZ à Monsieur PIGEAU Philippe – Mme ROMERO Manuela à Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette à Mme GALLO Anne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. DJEDDOU Rabah – Mme Maria MONTEIRO.

ABSENTS : Mme CASTANO Adeline – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LATTARD Monique.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Comité Social Territorial, consulté le 09 décembre dernier, a délivré un avis favorable concernant la modification du tableau des effectifs selon la proposition ci-dessous :

Créations de poste,
- Filière animation : 3 postes d'adjoint d'animation ;
- Filière technique : 1 poste de technicien principal 1ère classe ;
- Filière Médico-sociale : 1 poste infirmier en soins généraux.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu l'avis favorable délivré par le Comité Social Territorial le 09 décembre 2024 ;
Entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les créations de postes au tableau des effectifs de la commune ainsi que présentées et figurant ci-dessus ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs communaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le ..... 20 DEC. 2024 .....
et publié, affiché ou notifié le ..20.DEC.2024.....
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU